

Manuel d'utilisation et de maintenance

Volets

Volets battants | Volets coulissants | Volets coulissants pliants | Volets à pantographes



REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Les volets servent de protection solaire et ne sont pas des dispositifs de fermeture. Ils peuvent être utilisés ouverts, fermés ou en position intermédiaire pour commander l'incidence du rayonnement solaire.

Ces instructions de service et de maintenance doivent être lues par l'utilisateur final avant le premier emploi et être respectées.

MANŒUVRE



Entraînement motorisé

La commande s'effectue au moyen d'appareils de commande muraux ou manuels centralisés ou locaux avec bouton Ouvrir/Fermer/Arrêt. Les fonctions de pilotage des commandes sont décrites dans les instructions de service de ces dernières.



Entraînement manuel

Le tablier doit être glissé manuellement dans le sens souhaité. En règle générale, des tampons de butée sont installés au début et à l'extrémité de l'installation. Le tablier peut être fixé dans ces tampons de butée.



CONSIGNES D'ORDRE GÉNÉRAL RELATIVE AUX RISQUES ET À LA SÉCURITÉ

Dommages matériels et corporels dus à un maniement incorrect ou la non observation des consignes de sécurité. Aucune charge supplémentaire ne doit agir sur les volets.

Les volets doivent être fermés et verrouillés en cas d'arrivée de vents forts.

Installations automatisées: en cas d'alarme de grand vent de la commande

Installations à commande manuelle: à partir d'une vitesse du vent de 60 km/h

Le droit à la garantie devient caduque en cas de dommages occasionnés en raison de la non observation de ces instructions ou des documents d'accompagnement.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA COMMANDE ET À L'UTILISATION

Risque de blessure ou d'endommagement du produit dû à une commande incorrecte

Conserver les éléments de commande hors de portée des enfants.

Commande uniquement par des personnes instruites du maniement

Ne pas toucher des pièces mobiles pendant la rentrée ou la sortie.

Empêcher que des bijoux, des vêtements, des cheveux ou des membres ne soient happés et enroulés par le produit.

Risque d'écrasement dû à des obstacles dans la zone de sortie.

Tenir les personnes à distance jusqu'à ce que les positions finales soient atteintes.

Fixer les éléments de commande à portée visuelle du tablier conformément aux prescriptions nationales.

Ne pas toucher de pièces intérieures à nu en raison d'un endommagement (par ex. câbles, éléments de commande).

**Produit endommagé par le givre**

Vérifier en hiver que les produits ne présentent pas de givre avant de les utiliser, ne pas les utiliser si cela est le cas.

Désactiver le système automatique de commande ne possédant pas d'avis de glace en hiver.

Risque de blessure dû à une maintenance insuffisante

Vérifier régulièrement tout signe d'usure des produits.

Ne pas utiliser les produits nécessitant des réparations.

Les dérangements ne doivent être éliminés que par des personnes qualifiées.

N'utiliser que des pièces de rechange originales Griesser

Il n'est pas sûr que le produit fonctionne avec des accessoires, pièces ou dispositifs de commande d'autres fabricants. Les modifications apportées au produit sans l'approbation expresse de Griesser font perdre le bénéfice des demandes en garantie ou responsabilité du fait des produits.

Dommages corporels ou matériels dus à un actionnement involontaire

Couper les produits sous tension du réseau d'alimentation quand des travaux de maintenance, de nettoyage de vitres etc. doivent être exécutés.

Respecter les intervalles de sécurité.

Dommage matériel dû à une commande incorrecte

Pas de rentrée ou de sortie en usant de la force quand la commande est manuelle.

Ne pas forcer le produit au-delà de la limite mécanique.

Rentrer le tablier à temps avant que la charge du vent admissible ne soit dépassée.

Dommages corporels et matériels dus à un dérangement de l'alimentation en énergie (tel que panne de courant)

S'assurer que ni les personnes ni le produit ne soient exposés à un risque



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Ne laisser exécuter les travaux de branchement électrique que par des électriciens qualifiés.

Il convient de respecter les prescriptions nationales supplémentaires en matière de maintenance et d'entretien des installations électriques. Il en résulte le cas échéant une augmentation des intervalles des maintenance.

UTILISATION

Les volets sont conformes aux exigences de classes de vent indiquées dans la déclaration de conformité et ne peuvent être déroulés que dans la limite des classes de vent maximum indiquées.

Les volets servent de protection solaire et ne doivent pas être utilisés comme dispositif de fermeture.

L'installation ne doit être utilisée que si elle est dans un état technique impeccable. Les dispositifs et notamment les dispositifs de sécurité ne doivent être ni retirés ni désactivés. Les dysfonctionnements doivent être éliminés par des personnes qualifiées avant toute remise en marche.

Veiller pendant la commande à ce qu'aucun obstacle (pots de fleurs, jouets, sièges etc.) ne se trouve dans la zone de mouvement. L'installation ne fonctionne que de façon restreinte en cas de gel, de vent fort ou autres influences défavorables de l'environnement. Ne pas utiliser la force pour la commande manuelle quand les stores se bloquent. Changer de sens de rotation pour vérifier si la fin du parcours est atteinte.

MAINTENANCE / CONTRÔLE

L'installation doit faire l'objet d'une maintenance et sa sécurité doit être contrôlée à intervalles réguliers. L'absence de maintenance et de contrôle de sécurité fait perdre le bénéfice des demandes en garantie ou responsabilité du fait des produits. Nous recommandons de souscrire un contrat de maintenance.

Intervalle	Position	Intervention
Tous les trois mois	Ensemble du produit	Contrôle du fonctionnement usuel et souhaité
Annuellement	Encrassement des rails et coulisses de guidage	Vérifier les rails et coulisses de guidage et le cas échéant enlever la saleté et les corps étrangers (p. ex. restes de feuilles, cailloux, autres obstacles mécaniques, etc.)
	Fixation du produit	Contrôler que les points de fixation sont bien en place et contacter si nécessaire le fabricant ou
	Pièces mécaniques qui se frottent les unes contre les autres	Huiles les pièces

Les éventuelles réparations doivent être réalisées par une entreprise spécialisée.

COMPORTEMENT EN CAS D'ERREUR

Si une erreur est constatée, l'appareil doit être arrêté et il faut contacter le fabricant ou l'installateur. Le produit ne doit plus être utilisé.

NETTOYAGE

L'installation doit être nettoyée tous les six mois et des contrôles de fonctionnement doivent être menés pour constater à temps tout non-fonctionnement de l'installation et détecter les dangers éventuels. Pour les surfaces anodisées, utilisez uniquement des produits de nettoyage ayant une valeur pH comprise entre 5,5 et 7 ou bénéficiant d'une autorisation selon GRM-RAL GZ 632. La surface ne doit pas être rayée en cas de nettoyage avec des polishes. N'utilisez en aucun cas des objets tels que des couteaux ou de la laine d'acier pouvant occasionner des rayures de la surface ou de l'ensemble du produit.

Que nettoyer	Comment nettoyer
Surfaces en verre	Essuyer avec un chiffon humide
Surfaces inoxydables	Essuyer avec un chiffon non abrasif
Surfaces laquées	Essuyer à l'eau et au savon
Surfaces anodisées	Avec du savon noir non alcalin (pH 5.5–7)

Il est interdit d'utiliser des détergents alcalins, acides ou abrasifs ainsi que des méthodes de nettoyage sous haute pression ! Cela peut occasionner des dommages irréparables.

Il y a dans un rayon de 10km de la mer des conditions environnementales plus difficiles et ainsi de la corrosion. Il est nécessaire de nettoyer et lubrifier les pièces mobiles au moins une fois par an. Laver les dépôts de sel à l'eau douce. Laisser sécher. Après séchage, pulvériser du spray anti-corrosion sur les accessoires. Il faut veiller à ce qu'aucun autre objet ne soit pulvérisé (p. ex. façade, bois non traité).

DÉCLARATION DES PERFORMANCES VOLETS BATTANTS

DoP- Nr. 4013 / 09.2013

1. Type du produit:	Griesser Volets battants
2. Nom du produit:	Volet battant
2.1 4001	à lamelles fixes, exécution simple Modèles: A, R, T, EZ
2.2 4002	à lamelles orientables, exécution simple Modèles: B, E
2.3 4003	avec remplissage, exécution simple Modèles: C, CH, CV, F, G-ISO
2.4 4004	Volets battants combinés à lamelles fixes/orientables et/ou remplissages en exécution double ou triple Modèles: A/C, A/CH, A/CV, R/C, R/CH, R/CV, T/C, T/CH, T/CV, EZ/C, B/A, B/C, B/CH, B/CV, E/C, F/B, G/B, A/A/C, A/C/A, A/C/C, C/A/C, C/A/A, C/C/A, C/C/A, R/R/C, R/C/R, R/C/C, C/R/R, C/R/C, C/C/R, T/T/C, T/C/T, T/C/C, C/T/T, C/T/C, C/C/T, C/EZ/C, EZ/C/EZ, B/CB, C/B/C, C/E/C, E/C/E, F/Z, G/Z
3. Usage prévu:	Volet coulissant / Volet battant / Volet coulissant pliant Usage conforme EN 13659, Fermetures extérieur – Protection solaire
4. Fabricant:	GRIESSER AST GmbH Gewerbstrasse 17 A-6710 Nenzing Autriche
5. Mandataire:	NPD, non applicable
6. Système d'évaluation:	Système 4, Annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011
7. Norme harmonisée:	EN 13659
8. Organisme notifié:	NPD, non applicable
9. Performances déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent	Classe 6 voir remarque	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 9.

10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.
-----	---

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AST GmbH



Barwart Martin

Directeur Organisation produit / Manager

Nenzing, mars 2016

DÉCLARATION DES PERFORMANCES VOLETS COULISSANTS

DoP- Nr. 4013 / 09.2013

1. Type du produit:	Griesser Volets coulissants avec remplissage ou toile
2. Nom du produit:	Volet coulissant avec remplissage ou toile
2.1 4005	Modèles: S, SL
2.2 4006	Modèles: Sentum, Sentum Slim
2.3 4007	Modèles: Platina, Platina Slim
2.4 4008	Modèles: H Alu 35, H Alu 60, H Alu 35 Slim, H Alu 60 Slim
2.5 4009	Modèles: H Bois, H Bois Slim
2.6 4010	Modèles: Soltis, Soltis Slim
3. Usage prévu:	Volets coulissants Usage conforme EN 13659, Fermetures extérieur – Protection solaire
4. Fabricant:	GRIESSER AST GmbH Gewerbstrasse 17 A-6710 Nenzing Autriche
5. Mandataire:	NPD, non applicable
6. Système d'évaluation:	Système 4, Annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011
7. Norme harmonisée:	EN 13659
8. Organisme notifié:	NPD, non applicable
9. Performances déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent	Classe 6 voir remarque	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 9.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AST GmbH



Barwart Martin

Directeur Organisation produit / Manager

Nenzing, mars 2016

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ VOLETS À PANTOGRAPHES

DoP- Nr. 4013 / 09.2013

1. Type du produit:	Griesser Volets à pantographes avec remplissage ou toile Griesser Ferrures pour protection solaire à éléments orientables
1.1	4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010
1.2	Volet à pantographes avec remplissage ou toile 4013 Ferrures pour protection solaire à éléments orientables
2. Nom du produit:	Volet à pantographes avec remplissage ou toile
2.1 4005	Modèles: S, SL
2.2 4006	Modèles: Sentum, Sentum Slim
2.3 4007	Modèles: Platina, Platina Slim
2.4 4008	Modèles: H Alu 35, H Alu 60, H Alu 35 Slim, H Alu 60 Slim
2.5 4009	Modèles: H Bois, H Bois Slim
2.6 4010	Modèles: Soltis, Soltis Slim
2.7 4013	Ferrures pour protection solaire à éléments orientables
3. Usage prévu:	4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010 Volets à pantographes 4013 Accessoires pour volets à pantographes Usage conforme EN 13659, Fermetures extérieur – Protection solaire
4. Fabricant:	GRIESSER AST GmbH Gewerbestrasse 17 A-6710 Nenzing Autriche
5. Mandataire:	NPD, non applicable
6. Système d'évaluation:	Système 4, Annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011
7. Norme harmonisée:	EN 13659
8. Organisme notifié:	NPD, non applicable
9. Performances déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent	Classe 6 voir remarque	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 9.

10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.
-----	---

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AST GmbH



Barwart Martin

Directeur Organisation produit / Manager

Nenzing, mars 2016

DÉCLARATION DES PERFORMANCES VOLETS COULISSANTS PLIANTS

DoP- Nr. 4013 / 09.2013

1. Type du produit:	Griesser Volets coulissants pliants avec remplissage ou toile
2. Nom du produit:	Volet coulissant pliant avec remplissage ou toile
2.1 4005	Modèles: S, SL
2.2 4006	Modèles: Sentum, Sentum Slim
2.3 4007	Modèles: Platina, Platina Slim
2.4 4008	Modèles: H Alu 35, H Alu 60, H Alu 35 Slim, H Alu 60 Slim
2.5 4009	Modèles: H Bois, H Bois Slim
2.6 4010	Modèles: Soltis, Soltis Slim
3. Usage prévu:	Volets coulissants pliants Usage conforme EN 13659, Fermetures extérieur – Protection solaire
4. Fabricant:	GRIESSER AST GmbH Gewerbstrasse 17 A-6710 Nenzing Autriche
5. Mandataire:	NPD, non applicable
6. Système d'évaluation:	Système 4, Annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011
7. Norme harmonisée:	EN 13659
8. Organisme notifié:	NPD, non applicable
9. Performances déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent	Classe 6* voir remarque	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 9.

* Les volets coulissants pliants doivent être protégé contre la torsion excessive.

10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.
-----	---

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AST GmbH



Barwart Martin

Directeur Organisation produit / Manager

Nenzing, mars 2016

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ VOLETS

GRIESSER AST GmbH
Gewerbestrasse 17
A-6710 Nenzing

déclare que les produits suivants «volets» pour utilisation en extérieur

Volets battants

Volet battant avec précadre
Volet battant avec cadre de montage
Volet battant traditionnel

Volet roulant empilable

Volet coulissant
Volet à pantographe
Volet coulissant pliant

satisfont aux prescriptions de la directive sur les machines 2006/42/CE et de ses modifications ;
satisfont aux prescriptions des directives européennes suivantes :

89/106/CEE Produits de construction
2004/108/CE Compatibilité électromagnétique
2006/95/CE Appareils basse tension

satisfont aux prescriptions de la norme harmonisée suivante :

EN 13659 Fermetures extérieures, exigences relatives aux performances et à la sécurité

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AST GmbH



Barwart Martin
Directeur Organisation produit / Manager

Nenzing, mars 2016

CLASSES DE VENT DES VOLETS GRIESSER

Produits	Largeur de vantail max.	Largeur d'ombrage max.	Valeurs admissibles pour les classes de résistance au vent¹⁾
Volet battant	800	3200	6
Volet coulissant	2000	4000	6
Volet à pantographe	550	4400	6
Volet coulissant pliant	600	4800	6 ²⁾

¹⁾ Tests selon la norme de produits EN 13659. Valeurs seuil du produit selon la fiche technique.

²⁾ Les volets coulissants pliants doivent être protégé contre la torsion excessive.

Les valeurs du tableau sont soumises aux réserves suivantes:

Les dimensions et l'utilisation des produits correspondent à la fiche technique de Griesser.

Le montage, la fixation et la commande se font selon la notice de montage et d'emploi.

Les produits doivent être montés dans l'embrasure/directement sur la façade, avec un écartement entre les vantaux et façade de < 100mm.

Pour le choix d'une classe au vent en rapport au un lieu d'installation, se référer à la norme nationale du pays où le produit est installé.